

Séance du 21 septembre 2026

N° 26.DGS.330

OBJET: Modification des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Alton

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-et-un, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Anne-Marie LUCHETTI, en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents: Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Adjoints.

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Nathalie BRAMIN, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL jusqu'à 20h00, Jean François MIRETTI, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, Julien POGOLOTTI, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Cécile ANDJERAKIAN
Françoise BURDEYRON à Dominique DIEULOUFET
Geneviève CLEMENT à Jacques BARONE
Sophie MICHEL à Catherine DICHE-JOSEPH, à partir de 20h00
Jérôme NARBONNE à Pierre CRUMIERE

Mes chers collègues,

Par délibération n°26.DGS.115 du 29 avril 2026, le conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Alton. Le conseil d'administration comprend 6 membres issus du conseil municipal de la ville de Pertuis.

Monsieur Lionel NEGRE a été initialement désigné membre au titre de l'opposition, il convient de le remplacer par un autre élu du groupe « Mon parti c'est Pertuis ! ».

Les autres représentants de la commune demeurent inchangés.

La composition des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Alton serait ainsi la suivante :

- **Geneviève CLEMENT**
- **Dominique DIEULOUFET**
- **Anne Marie LUCHETTI**
- **Jean-Marc ACERO**

Opposition :

- Nathalie BRAMIN
- Nicole BLANC

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de l'association « Comité de Jumelage Pertuis/Herborn » ;

VU la délibération n°26.DGS.115 du 29 avril 2026 portant désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Alton ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au remplacement de M. Lionel NEGRE par un représentant du groupe « Mon parti c'est Pertuis ! » ;

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le conseil municipal :

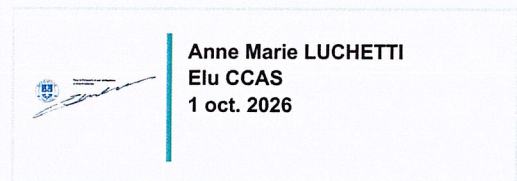
A L'UNANIMITÉ

► **APPROUVE** la nouvelle composition des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Alton.

Le Maire,
Aurélien AUCLAIR



La Secrétaire de séance
Anne-Marie LUCHETTI



Certifié exécutoire
Publié le 28 septembre 2026
Transmis en Préfecture le :



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS

Séance du 29 Avril 2026

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 06/05/2026

Reçu ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_330-DE

Publié le

ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_115-DE

N° 26.DGS.115

OBJET : Désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis / Alton

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT NEUF, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilôt Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, Adjointes.

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI

Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN

Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

La ville de Pertuis entretient des relations de jumelage avec la ville d'Alton. Ces relations sont mises en œuvre notamment par l'association « Comité de Jumelage Pertuis / Alton ».

Exposé des motifs :

Le Conseil d'Administration comprend six membres issus du conseil municipal de la ville de Pertuis.

Il appartient donc au conseil municipal de procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du Comité de Jumelage Pertuis / Alton.

Il est proposé :

- Geneviève CLEMENT
- Dominique DIEULOUFET
- Anne Marie LUCHETTI
- Jean Marc ACERO

Opposition

- Lionel NEGRE
- Nicole BLANC

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_330-DE

Publié le

ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_115-DE

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

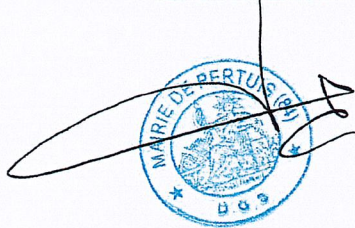
VU les statuts de l'association « Comité de Jumelage Pertuis / Alton »,

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITE

► **APPROUVE** la désignation des membres qui siégeront au sein du Conseil d'Administration du Comité de jumelage Pertuis/Alton pour la durée du mandat municipal.

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.



La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA.

Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA | Elu
SPORTS



Le 6 mai 2026 délégation

Transmis en Préfecture le
Certifié exécutoire
Publié le 4 mai 2026